



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Rapport d'étape sur la réduction du fardeau administratif

Le 8 septembre 2025

ISSN 2819-6228

N° de cat. BC9-45F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

Gatineau (Québec)

Canada

K1A 0N2

Tél. : 819-997-0313

Ligne sans frais : 1-877-249-2782 (au Canada seulement)

<https://applications.crtc.gc.ca/contact/fra/librairie>

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 2025

Also available in English

Contexte

Le 9 juillet 2025, le président du Conseil du Trésor a annoncé un examen du fardeau administratif à l'échelle du système fédéral de réglementation. L'examen porte principalement sur l'allègement du fardeau administratif, notamment les processus compliqués ou désuets, les règles inutiles, redondantes ou trop lourdes, ou encore l'inefficacité ou l'imprévisibilité de l'administration réglementaire ou de la prestation de services.

En tant que tribunal quasi judiciaire indépendant qui réglemente le secteur canadien des communications dans l'intérêt public, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) fait sa part pour alléger le fardeau administratif.

Sommaire

Le CRTC poursuit ses efforts visant à réduire le fardeau réglementaire, à simplifier les processus et à améliorer la transparence et l'accessibilité.

Tout d'abord, le CRTC utilise une approche axée sur le fardeau réglementaire pour examiner et moderniser ses cadres réglementaires. Par ses consultations publiques, il veille à ce que ses règles soient efficaces et proportionnées. À titre d'exemple, il s'emploie actuellement à réduire le fardeau réglementaire des stations de radio et à simplifier leurs obligations.

Ensuite, le CRTC adopte une approche stratégique et simplifiée à l'égard de la quantité et du type de renseignements que les parties prenantes doivent fournir. À titre d'exemple, il a réduit la quantité d'information requise des demandeurs du Fonds pour la large bande afin d'accélérer l'investissement dans les projets Internet pour les collectivités rurales et éloignées et les communautés autochtones.

Finalement, le CRTC crée un environnement réglementaire plus prévisible en améliorant la transparence et l'accessibilité. À titre d'exemple, il publie et met à jour ses plans réglementaires (par exemple, le calendrier et l'ordre des consultations à venir). Cela favorise la participation et accroît la prévisibilité en fournissant aux parties prenantes des plans clairs sur les consultations futures.

Progrès réalisés

Les tableaux ci-dessous décrivent les mesures, les résultats et les progrès réalisés à l'égard de certaines des initiatives entreprises par le CRTC pour réduire le fardeau réglementaire, simplifier les processus et améliorer la transparence et l'accessibilité. Les

mesures qui ont été achevées récemment portent la mention « mise en œuvre ». Celles indiquées comme étant « en cours » nécessitent un travail continu avec des échéanciers prévus comme suit :

- à court terme : dans un délai d'un an;
- à moyen terme : dans un à deux ans.

Réduire le fardeau réglementaire

Le CRTC utilise une approche axée sur le fardeau réglementaire pour examiner et moderniser ses cadres réglementaires. Par ses consultations publiques, il veille à ce que ses règles soient efficaces et proportionnées. Les exemples ci-dessous illustrent les mesures que le CRTC continue de prendre pour moderniser ses cadres.

Mesure	Résultat	Progrès réalisés
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> modernisée	Fournir à l'industrie de la radiodiffusion des règles efficaces et proportionnées qui tiennent compte de l'environnement actuel et futur	En cours; à court terme
Examiner le cadre réglementaire des stations de radio	Réduire le fardeau réglementaire des stations de radio et simplifier leurs obligations	En cours; à court terme
Examiner la politique réglementaire sur la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision	Faire en sorte que les consommateurs connaissent les options qui s'offrent à eux pour résoudre plus efficacement leurs plaintes au sujet des fournisseurs de services d'Internet, de téléphonie cellulaire et de télévision	En cours; à moyen terme
Simplifier et regrouper les codes de protection des consommateurs du CRTC	Remplacer une série de codes de protection des consommateurs par un code simple unique au profit des consommateurs et de l'industrie	En cours; à moyen terme

Simplifier les processus

Le CRTC adopte une approche stratégique et simplifiée à l'égard de la quantité et du type de renseignements que les parties prenantes doivent fournir. Les exemples ci-dessous illustrent les mesures que le CRTC continue de prendre pour simplifier les processus.

Mesure	Résultat	Progrès réalisés
Simplifier le processus de demande du Fonds pour la large bande	Réduire la quantité d'information requise des demandeurs afin d'accélérer l'investissement dans les projets Internet pour les collectivités rurales et éloignées et les communautés autochtones	Mise en œuvre
Mettre en place un processus d'auto-identification simplifiée pour les participants autochtones	Veiller à ce que les politiques soutiennent mieux les points de vue des Autochtones	Mise en œuvre
Examiner la quantité d'information requise de l'industrie au moment de s'enregistrer ou de fournir des données	Éliminer les formulaires et les exigences de déclaration obsolètes	En cours; à moyen terme

Améliorer la transparence et l'accessibilité

Le CRTC crée un environnement réglementaire plus prévisible en améliorant la transparence et l'accessibilité. L'objectif du CRTC est de faciliter la participation de tous à ses consultations publiques. Les exemples ci-dessous illustrent les mesures que le CRTC continue de prendre pour améliorer la transparence et l'accessibilité.

Mesure	Résultat	Progrès réalisés
Publier et mettre à jour les plans réglementaires du CRTC (p. ex. calendrier et ordre des consultations à venir)	Faciliter la participation et accroître la prévisibilité en fournissant aux parties prenantes des plans clairs sur les consultations publiques à venir	Mise en œuvre
Publier les demandes des parties prenantes sur le site Web du CRTC dès qu'elles sont reçues	Permettre aux parties prenantes d'avoir accès plus rapidement aux demandes transmises au CRTC, favorisant ainsi une mobilisation et une prise de décisions plus rapides	Mise en œuvre
Adapter les communications et les consultations au style de mobilisation préféré des parties prenantes	Accroître l'accessibilité des consultations en facilitant la participation des groupes issus de la diversité (p. ex. interventions orales pour les Autochtones et information en langue des signes et en langues	Mise en œuvre

Mesure	Résultat	Progrès réalisés
	autochtones)	
Publier les <u>lignes directrices sur les mesures d'adaptation</u> sur le site Web du CRTC	Rendre les consultations plus accessibles en réduisant au minimum les obstacles à la participation pour les personnes en situation de handicap	Mise en œuvre
Simplifier le langage réglementaire dans les produits du CRTC	Utiliser davantage un langage clair pour assurer une meilleure compréhension des règles et règlements	Mise en œuvre
Mobiliser de manière proactive les communautés issues de la diversité afin de communiquer l'information pertinente	Favoriser l'obtention de meilleurs résultats en matière de politique publique grâce à la mobilisation des communautés issues de la diversité (p. ex. communautés autochtones, communautés visées par les mesures d'accessibilité et communautés de langue officielle en situation minoritaire)	En cours; à court terme
Simplifier et accélérer le processus de demande de financement pour les personnes et les groupes qui représentent l'intérêt public	Renforcer la participation de l'intérêt public aux instances du CRTC	En cours; à court terme
Améliorer la navigation sur le site Web du CRTC	Veiller à ce que l'information essentielle soit facilement accessible	En cours; à moyen terme

Prochaines étapes

Le CRTC poursuit ses efforts visant à réduire le fardeau réglementaire, à simplifier les processus et à améliorer la transparence et l'accessibilité. Il s'engage à suivre ses progrès en matière d'allègement du fardeau administratif et à en rendre compte.